

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
MELUN VAL DE SEINE (C.A.M.V.S)**

DECISION DU PRESIDENT N° 127/2026

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE L'ANNEE 2026 AUPRES DE LA CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALE DE SEINE ET MARNE POUR LA MISE EN ŒUVRE D'ACTIONS DANS LE CADRE DU BUS DE LA REUSSITE EDUCATIVE

Le Président de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine (C.A.M.V.S),

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts en vigueur de la Communauté d'Agglomération Melun Val de Seine ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2026.2.34.56 en date du 16 avril 2026 portant délégation d'attributions du Conseil Communautaire au Président ;

VU la délibération du Conseil Communautaire n°2024 du 25 mars 2024 approuvant le Contrat de Ville 2024-2030 de la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine qui devient le projet stratégique de la Communauté d'Agglomération en matière de Politique de la Ville ;

CONSIDERANT les axes prioritaires du Contrat de Ville « Engagement Quartiers 2030 » signé le 29 mars 2024 sur les volets réussite éducative, santé, emploi-insertion, cohésion sociale qui engagent la Communauté d'Agglomération dans la mise en œuvre et la poursuite des actions menées en direction des quartiers prioritaires ;

CONSIDERANT que l'Agglomération est engagée, depuis 2024, sur ces problématiques, via la mise en œuvre de plusieurs programmes, qu'il s'agira, précisément, de poursuivre et de développer ;

DECIDE

Article 1er : DE DEMANDER, pour 2026, auprès de la Caisse d'Allocation Familiale de Seine et Marne, une subvention de 5 000 € versée en deux versements, premier versement, à savoir, d'un montant de 3 500 €, et le solde au 30 juin N+1, d'un montant de 1 500 €,

Article 2 : DE SIGNER, ou son représentant, tout document nécessaire à l'exécution de la présente décision.

Fait à Dammarie-lès-Lys, le 05/10/2026

Accusé de réception

077-247700057-20261005-65348-DE-1-1

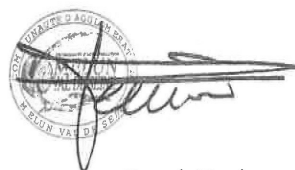
Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/10/2026

Publication ou notification : 6 octobre 2026

Signé par le Président, Franck VERNIN

Le Président,

A circular official stamp of the Tribunal administratif de Melun is visible. The text around the perimeter of the stamp includes "TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MELUN" and "LE PRÉSIDENT". A handwritten signature, which appears to be "Franck Vernin", is written across the center of the stamp.

Franck Vernin